



# CYCLE DES HAUTES ETUDES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Dossier de candidature

NOM : .....

PRÉNOM : .....

# ETAT CIVIL

Madame

Mademoiselle

Monsieur

NOM & PRENOM : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Code postal : .. Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .. ..

E-mail personnel : .....

N°de Sécurité Sociale : ..... Nationalité : .....

# SITUATION PROFESSIONNELLE

## VOTRE ENTREPRISE

NOM : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .. Ville : .....

Téléphone (standard) : ..... Fax: .....

Secteur d'activité : ..... Site web : .....

N°de Siret : ..... Code APE : ..... Effectif : .....

## VOTRE FONCTION

Fonction occupée : ... Depuis le : .....

Téléphone (ligne direct) : ..... E-mail : .....

Nom et fonction de votre Responsable hiérarchique : .....

.....

Quelles sont vos responsabilités ? .....

.....

.....

.....

Quelles sont les compétences liées à votre fonction ? .....

.....

.....

.....

.....



Autre (précisez) : ... ..

Avez-vous présenté votre candidature à d'autres programmes ? Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

• **Prix** : ... .. 5 000 € (*non soumis à la TVA*) éligible au titre de la formation continue

• **Règlement** effectué par l'entreprise, par chèque ou virement à l'ordre d'AUDENCIA, à réception des factures :

→ 3 500 € en octobre 2010

→ 1 500 € en janvier 2011

• **Plan de financement** :

Personnel

Entreprise

Organisme Collecteur (1)

Cofinancement (à précisez) : .....

(1) Nom de l'Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Contact : .....

## MODALITES D'ADMISSION

### Dossier de candidature

Les candidatures ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet ainsi que :

✓ 1 Curriculum Vitae

### Admission

L'admission est prononcée par le jury après étude du dossier de candidature.

# Planning des séances

Comprendre les enjeux	J1	19 oct. 2010	▪ Développement durable : émergence du concept et évolution
			▪ Développement durable : grands enjeux et trajectoires possibles
	J2	9 nov. 2010	▪ Changements climatiques : origine, impacts et leviers d'actions
			▪ Politiques publiques : gouvernance, contraintes et incitations
	J3	30 nov. 2010	▪ Biodiversité : situation et évolutions
			▪ Agriculture : enjeux propres et contribution au développement durable
Agir avec les parties prenantes	J4	14 déc. 2010	▪ Passer du conflit au partenariat avec les ONG
			▪ Renouveler le dialogue social avec les organisations syndicales
	J5	6 janv. 2011	▪ Mesurer les attentes des consommateurs en matière de développement durable
			▪ Concilier responsabilité et rentabilité des marchés financiers
	J6	25 janv. 2011	▪ Impliquer les sous-traitants dans le développement durable
			▪ Communiquer son engagement aux parties prenantes
Apprendre par l'exemple	J7	15 fév. 2011	▪ Réduire son impact écologique
	J8	15 mars 2011	▪ Contribuer au développement de la société
	J9	5 avr. 2011	▪ Thème à définir avec les participants
	J10	10 mai 2011	▪ Thème à définir avec les participants

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Le prix de la formation est net de taxes.
- Les repas et la documentation sont compris dans le prix de la formation.
- En cas de paiement par un organisme collecteur, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge et de vous assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme que vous aurez désigné.

### LES DOCUMENTS LEGAUX

- A réception du dossier d'inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- A réception de la convention de formation signée, une facture vous sera adressée.
- Une attestation de présence peut être fournie sur demande pour chaque atelier.
- Un certificat attestant la formation suivie sera adressé à chaque participant.

### CONDITIONS D'ANNULATION

**a)** En cas d'absence du participant en début de session ou en cas d'annulation d'une inscription pour une raison étrangère aux organisateurs moins de 15 jours avant le début de la formation, 30 % du montant reste acquis aux organisateurs.

En cas d'interruption d'une session commencée, l'intégralité du prix est acquise au Centre de Formation Continue.

**b)** Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, le Centre de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

En cas d'annulation sans report par les organisateurs, le règlement sera remboursé.

Date : .....

Signature et Cachet de l'Entreprise :